

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
Opération Bus de la Création d'Entreprise – Place du marché

Alain CAYET, Maire de la Commune de St Nicolas Lez Arras,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article R.610-5 du Code pénal,

VU l'opération « Bus de la création d'entreprise » organisée par la BGE des Hauts de France – 152 rue du Galibier – 62223 Saint Nicolas lez Arras, le jeudi 9 octobre 2025 de 13 h 30 à 17 h 15 sur la place du marché

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale d'autoriser les manifestations sur la voie publique et de les réglementer dans l'intérêt de la commodité et de la sécurité de la circulation,

ARRÊTE ✓

ARTICLE 1 : La BGE des Hauts de France est autorisée à stationner un véhicule sur la place du marché à Saint Nicolas lez Arras le jeudi 9 octobre 2025 de 13 h 30 à 17 h 15 afin d'organiser une opération « Bus de la création d'entreprise »

ARTICLE 2 : Le présent arrêté confère à la BGE des Hauts de France une autorisation purement et strictement personnelle. Toute cession de l'autorisation est formellement interdite.

ARTICLE 3 : La BGE des Hauts de France est tenue de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que la sécurité du public soit assurée aux abords de l'événement public.

ARTICLE 4 : La BGE des Hauts de France est tenue d'assurer la propreté du domaine sur lequel il se trouve.

ARTICLE 5 : Le non-respect d'une ou plusieurs prescriptions du présent arrêté entraînera la responsabilité exclusive de la BGE des Hauts de France.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commissaire de Police d'Arras,
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie,
- Monsieur le Directeur du S.D.I.S,
- Monsieur le Directeur du S.A.M.U.
- Monsieur le Responsable Territorial de la BGE des Hauts de France

Certifié exécutoire,
Saint Nicolas, le 02 septembre 2025
Le Maire,
Alain CAYET.

